# W. A. ARMOUR

**Manufacturier et Importateur**

MOULURES POUR ENCADREMENT

**D'IMAGES, MIROIRS,**

(Glaces de fabrique allemande et anglaise)

**Tableaux à l'huile Anglais, Français et Allemands,**

*Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en peluche, et de canevas pour tableaux.*

**LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLES TANT LA SEMAINE OU LE MOIS.**

IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES.

**Venez me faire une visite,**

**Et vous épargnerez au moins de 10 à 25 par cent.**

N. B.—Je vendrai aux marchands les moulures, cadres, peintures, miroirs, canevas pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

**W. A. ARMOUR,**
**482 rue Sussex.**


## SITUATIONS VACANTES

*½ centin du mot chaque insertion.*

ON DEMANDE 20 femmes pour travailler à bon salaire. S'adresser au Magasin de Chiffons, 257 rue Cumberland.

ALEX. DACKUS, Gérant.

30 mai 1886—2s.

ON DEMANDE deux commis d'expérience chez A. C. LAROSE, 49 et 51 rue Sussex.

### A vendre ou a louer

Une excellente maison, 299 rue Théodore. S'adresser à M. Elie Tassé, 635 rue St Patrice.

## CARTES D'AFFAIRES

*HULL*


**Les Dlles. SIMAYS,**

**Modistes et Confectioneuses d'ouvrages en tricot.**

Ont transporté leur domicile au No. 103, de la rue Albert, en face du marché central,

HULL.

**BERNARD SIMARD**

***BOUCHER***

*Etaux Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes, et No 1 marché Ouest*

**HULL**

M. SIMARD remercie ses nombreuses pratiques et le public de Hull de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et le sollicite de nouveau.

M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres seront exécutés promptement et livrés à domicile gratis. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD,
*BOUCHER.*

***FONDE EN 1837***

**OURNEAUX A CIMENT ET A CHAUX DE HULL**

Le soussigné attire l'attention des entrepreneurs et des autres intéressés sur les merites du

☞ CIMENT DE HULL

et son adaptation pour les travaux de maçonnerie exposés à subir l'influence de l eau. Le soussigné peut fournir les certificats des ingénieurs et des entrepreneurs les plus éminents. La manière de s'en servir est donnée sur chaque baril.

**Bardeaux de Pin a vendre a bon marché**

Les commandes par le télégraphe ou autrement sont remplies promptement.

**C. B. WRIGHT, Hull, P.Q**


## AVIS-NOTICE

MARK HALDANE of Aylmer, Bailiff, has ceased to be my deputy.

LOUIS M. COUTLÉE,
Sheriff, Ottawa.

MARK HALDANE d'Aylmer, huissier, a cessé d'être mon député.

LOUIS M. COUTLÉE,
Shérif, Ottawa.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
Chambre des Notaires

Avis est par le présent donné que François Samuel MacKay, de Papineauville, District d'Ottawa, clerc notaire, se présentera à la prochaine session de la Chambre des notaires, qui aura lieu à Québec, dans une des salles de l'Université laval, le 19 de Mai prochain, à 10 heures A. M. pour subir l'examen requis pour être admis a exercer la profession de notaire en la Province de Québec.

I. B. DELAGE,
Sec. C. N.

Québec, 22 avril 1886.


**GEORGE THOMAS**

**EPICIER,**

85, coin des rues Albert et Inkerman, HULL.

L'ASSORTIMENT LE PLUS COMplet et le meilleur marché d'Epiceries, Vins, Liqueurs, Tabacs et Vaisselles dans Hull.

☞ *Cigares de choix une spécialité*


## BUREAU DES ÉCOLES SEPAREES

L'ASSEMBLÉE DE MERCREDI

Nous avons promis de donner un compte rendu exact de cette assemblée pour bien informer le public de l'esprit qui anime une partie des membres du bureau des écoles catholiques. Nous le faisons aujourd'hui, avec tout le soin et l'exactitude qui nous sont possibles, non pour divulguer des fautes que des catholiques ne devraient pas se permettre, ni pour exciter la susceptibilité de nos compatriotes qui a été si inutilement et si brutalement froissée par des procédés aussi malhabiles que malhonnêtes, mais pour apprendre aux coupables que la population catholique a les yeux ouverts sur toutes leurs démarches et qu'elle aura au besoin une conscience à l'usage de ceux qui n'en ont pas.

Nos lecteurs se rappellent sans doute que les contribuables canadiens-français des quartiers Wellington et Victoria signèrent tous une requête au bureau des écoles pour demander à celui-ci de faire l'acquisition d'un terrain dans le voisinage de l'église Saint Jean Baptiste, afin d'y transférer au plutôt l'école des garçons et d'en confier la direction aux Frères des écoles chrétiennes ou d'une autre communauté au choix de Sa Grandeur Mgr d'Ottawa. Nous avons publié dans le temps cette requête, et nos lecteurs se rappellent qu'elle fut l'occasion d'une lutte assez vive dont heureusement il ne reste plus guère de traces. Sur division, le Bureau vota l'achat d'un terrain à des conditions exceptionnellement favorables, et qu'il ne trouverait certainement pas aujourd'hui. Pour des raisons qu'il est plus difficile de dire que de supposer, le marché voté le 10 novembre 1885 ne fut signé que par le nouveau président du Bureau au mois de janvier 1886. La première demande de la requête était exaucée, restait les deux autres.

Déjà l'an dernier, le Bureau avait demandé aux Frères de la Doctrine Chrétienne de prendre la direction de l'école des garçons du quartier Victoria. Ceux-ci ne purent accepter, malgré les instances de Mgr l'évêque d'Ottawa. Il y a quelques semaines Sa Grandeur fut informée qu'une circonstance particulière mettait quelques Frères à la disposition du T. H. Frère Provincial et que le Bureau en obtiendrait sans doute pour l'école de la paroisse Saint Jean-Baptiste s'il les demandait à temps. En conséquence, M. G. Marsan proposa que Sa Grandeur Mgr d'Ottawa fût prié de demander trois Frères des écoles chrétiennes pour l'école de Saint-Jean-Baptiste. M. Enright, ne voulut y consentir qu'à la condition que sur les trois Frères demandés pour cette école il n'y en eût que deux pour l'école française et un troisième pour une classe anglaise. M. Marsan objecta que cette école étant exclusivement française, il ne s'était occupé que de demander des Frères pour trois classes françaises. Cependant pour ne pas désobliger M. Enright qui a l'humeur quelque peu difficile, il consentit à modifier sa motion. Le Bureau, à l'unanimité, chargea son président de se rendre auprès de Sa Grandeur et de la prier de demander au T. C. F. Provincial deux frères canadiens et un frère irlandais pour l'école Saint-Jean Baptiste et un autre frère pour enseigner l'anglais à l'école Dufferin. La motion fut votée à l'unanimité. M. Esmonde exprima "verbalement" le désir que M. le président du Bureau fût accompagné auprès de Sa Grandeur par les deux inspecteurs locaux, ce qui fut agréé.

Par une distraction facile à concevoir dans un homme qui a des occupations multiples, M. le président du Bureau perdit un peu de vue la commission dont ses collègues l'avait chargé auprès de Sa Grandeur, et n'y pensa que juste au moment où il allait partir pour Québec pour une affaire qui y appelait en même temps Mgr d'Ottawa. N'ayant le temps d'appeler ni l'un ni l'autre des deux inspecteurs, qui du reste ne pouvaient aller là qu'à titre de conseil et ne pouvaient donner que des renseignements déjà connus de Sa Grandeur et du président du Bureau, il eut une entrevue avec Sa Grandeur qui l'engagea à venir lui-même en même temps qu'Elle traiter l'affaire auprès du Provincial des Frères à Montréal. Malheureusement celui-ci se trouvait pour lors à Toronto. Mais, informé par lettre de la visite qu'il avait dû recevoir à Montréal et de son objet, il se fit un devoir de venir à Ottawa rencontrer Sa Grandeur. Le T. C. Frère n'ayant que quelques heures à sa disposition, Mgr manda par lettre M. le président du Bureau pour 11 heures le mardi 20 avril. Il se rendit et trouva au salon déjà rendus le T. C. Frère Réticius et le curé de Saint Jean-Baptiste, que Sa Grandeur et le T. C. Frère Provincial désiraient également voir assister à l'entrevue. On le conçoit sans peine : car lorsqu'il s'agit d'organiser une école catholique, le curé de la paroisse où cette école existe ou doit s'ouvrir, est le premier intéressé, et son avis doit compter pour quelque chose.

Nous est avis que si le R. P. Gonthier n'eût eu d'autre juridiction que celle d'un employé plus ou moins instruit d'un département quelconque, eût-il été inspecteur de toutes les écoles de la ville, personne n'aurait songé à requérir sa présence à cette entrevue, et lui-même aurait sans doute décliné l'honneur d'y assister. Quoiqu'il en soit, le président du Bureau n'était pour rien dans la présence du curé de Saint Jean Baptiste qui semble avoir si vivement provoqué la jalousie de ce bon M. McCann—et la susceptibilité de M. Enright. Insinuer le contraire, comme l'a fait celui-ci, malgré la dénégation formelle du président du Bureau, est un procédé malhonnête autant que malveillant, que des Canadiens croiraient indignes de catholiques et d'hommes bien élevés.

M. le président du Bureau transmit fidèlement au T. R. Frère Provincial la demande du Bureau. Le T. C. Frère répondit qu'il ne pouvait mettre au service du Bureau d'autres Frères pour faire des classes exclusivement anglaises autres que ceux qui enseignent déjà ici, pour la meilleure raison du monde, parce qu'il n'en avait aucun à sa disposition. Même, ajouta le T. C. Frère, si au lieu de nous demander de nouvelles classes anglaises, vous pouviez nous décharger de celles que nous avons déjà vous nous rendriez un grand service. Que pouvait à cette impossibilité le président du Bureau ? Rien du tout. Qu'aurait pu le très sage et tout-puissant M McCann lui-même ?

Ne pouvant obtenir les deux Frères de langue anglaise, M. le président se crut à bon droit autorisé de demander au moins les Frères nécessaires pour l'école canadienne de Saint Jean-Baptiste. Le T. C. Frère Provincial agréa la demande aux conditions suivantes: 1o Que les Frères ne soient pas moins de trois ; 2o Que la maison d'école puisse dès l'entrée des Frères les loger convenablement eux et leurs classes—Car les Frères n'accepteront désormais des écoles qu'à la condition de pouvoir loger soit dans la maison d'école elle-même, soit au moins à proximité ; 3o Que les classes soient tellement disposées qu'elles puissent se surveiller mutuellement,

Toutes ces conditions étant manifestement impossibles à remplir avec la vieille école du quartier Victoria, il ne restait pas d'autres moyens de s'assurer les services des Frères, que de transporter immédiatement l'école près de l'église Saint Jean-Baptiste et d'en entreprendre la construction pour l'achever avant l'automne.

Malheureusement, le Bureau des écoles séparées qui n'avait pas jusqu'ici réglé tous ses comptes avec ses créanciers, et qui avait dû augmenter cette année sa taxe de deux millièmes dans la piastres pour liquider toutes ses vieilles dettes n'était pas en état de faire lui-même les frais de cette construction M. le président le fit observer à Sa Grandeur qui leva de suite la difficulté. Qu'à cela ne tienne, répondit Mgr d'Ottawa. Que le Bureau m'autorise à construire et qu'il s'engage à me payer fidèlement un intérêt de 6 pour cent sur le capital que je devrai débourser, et je me charge de faire construire immédiatement cette école. Puis Sa Grandeur pria M. le président du Bureau des écoles d'appeler au plus tôt une assemblée et de faire tout en son pouvoir pour faire agréer cette proposition au Bureau, et persuader à MM. les commissaires que c'est pour eux un devoir de donner cette école élémentaire sérieuse à une population qui a été unanime à la demander, et qui, quoi que l'on dise, en a réellement besoin. Ce désir de l'Evêque n'était plus un simple conseil, c'était une volonté mûrement réfléchie depuis plusieurs mois. M. le président le comprit et s'engagea à faire tout en son pouvoir pour obtenir l'assentiment du Bureau. Un catholique ne pouvait faire autre chose. Disons de suite que M. le président du Bureau s'est honoré lui-même en faisant honneur à sa parole.—Autant que d'autres se sont déconsidérés par leur emportement et leurs paroles peu réfléchies.

Nous mettons maintenant sous les yeux de nos lecteurs le compte rendu exact de l'assemblée de mercredi et nous dessinons fidèlement l'attitude de chacun. Les hommes réfléchis verront de quel côté on a observé les convenances, et de quel côté on a manqué aux lois de la plus élémentaire courtoisie.

*(A suivre)*


Le stock de banqueroute de Thériault et Laflamme se vend à moitié prix au magasin neuf de P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

**Marchandises mouillees a moitie prix chez H. H. Pigeon et Cie., 551 rue Sussex, Enseigne de la Boule d'Or.**


## REVUE COMMERCIALE

**Un bon hôtel**

Les personnes qui sont dans l'habitude de visiter Montréal de temps à autre, ne sauraient mieux faire que d'aller enregistrer leur nom à l'hôtel de première classe tenu par M. Riendeau, sur un pied qui défie toute compétition, au No 64, rue St Gabriel. On trouve à cette maison des chambres spacieuses et fort bien meublées ainsi qu'une table de premier ordre. Service ponctuel et parfait sous tous les rapports. Voir l'annonce que nous publions dans une autre colonne.

Mesdames, si vous voulez avoir des marchandises sèches à moitié prix, allez chez P. Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

**Sirop d'erable nouveau, 30c la pinte, chez N. A. Savard.**

Avis aux personnes qui désirent le bon temps dans leur poche. Montres Waltham en or ou argent, à grande réduction de prix, avec assortiment complet de jones de mariage et bijoux de différents genres, garantis tels qu'on les représente, sinon l'argent sera remis.

H. Norez, No 30 rue Rideau, porte voisine du London Chop House.

**Marchandises mouillees a moitie prix chez H. H. Pigeon et Cie., 551 rue Sussex, Enseigne de la Boule d'Or.**

Veuillez remarquer que le stock de banqueroute de Thériault et Laflamme est déménagé au magasin neuf de P Rochon, coin des rues Rideau et Nicholas.

Pommes sèches, 4 cts la livre,
chez N.A. Savard.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant ; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez vous, et demandez le "*Sirop Calmant de Madame Winslow,*" et n'en prenez pas d'autre sorte.

**Livres de lecture pieuse**

Horloge de la Passion, le Crucifix le plus beau des livres, l'Ame sur le Calvaire, Douloureuse Passion, Manuel de l'Heure Sainte, la Sainte Communion, le Ciel ouvert par la Confession sincère, Méditations pour tous les jours de l'année, les plus belles prières par St. Alphonse, Un aide dans la Douleur, Année Spirituelle, Quinzaine de Pâques, Le Chemin du Ciel.

Ces livres sont en vente chez
P. C. GUILLAUME,
455 Rue Sussex.

**TAPISSERIE ! TAPISSERIE !**

*Avis à la population de Hull*

M. Euclide Parent vient d'ouvrir un nouveau magasin de Tapisserie, Peintures, Huiles, Vernis, etc...

Ayant reçu un assortiment assez complet de tapisseries de toutes sortes et pour tous les goûts, et contenant les patrons les plus nouveaux que vous pourrez acheter à 25 pour cent meilleur marché qu'à Ottawa.

Une visite est gracieusement sollicitée, au No 168 Rue Main, dans le Bloc de Poulin.

EUCLIDE PARENT.

**A VENDRE**

La propriété située sur la rue Sussex et connue sous le nom de Hotel Peerless, en face du quai de la Reine. Aussi 2 maisons sur la rue Bolton, Lettre O ; aussi une ferme de 50 acres de terre, lot 16, 9ème concession, Ottawa Front, township de Gloucester. Pour plus amples informations s'adresser à

**T. BELLEMARE,**
**520 rue Sussex.**

AGENT

M. Louis Légaré est notre agent autorisé à donner des reçus pour les abonnements à notre journal.

L'ADMINISTRATION.

AVIS

Les annonces et ouvrages de ville d'une piastre et moins doivent être payées comptant invariablement

A l'avenir le prix des annonces de naissances, mariages et décès sera de vingt-cinq centins seulement.


**Ameublement de Chambre a Coucher**

AVEC

**DESSUS EN MARBRE**

**$30 SEULEMENT**

Aimable lecteur considérez les avantages d'acheter vos

**MEUBLES**

AUX ENTREPOTS DE VARIÉTÉ 532 ET 534 RUE SUSSEX

**JOSEPH BOYDEN**


FEUILLETON

# MONSIEUR LECOQ

## L'HONNEUR DU NOM

I

—C'est un mauvais homme disait-on. et s'il en voulait à quelqu'un, il serait bien capable de l'attendre au coin d'un bois pour tirer dessus comme sur un lapin.

Le vieux braconnier, cependant, venait de s'arrêter devant l'auberge du Bœuf couronné.

Il sauta lestement à terre, chassa son cheval vers les écuries et s'avança sur la place.

C'était un grand vieux, d'une cinquantaine d'années, maigre et noueux comme un cep de vigne. Rien, au premier abord, ne révélait le coquin. Il avait l'air humble et doux. Mais la mobilité de ses yeux, l'expression de sa bouche à levres minces, trahissaient une astuce diabolique et la plus froide méchanceté.

A tout autre moment, on eût évité ce personnage redouté et méprisé, mais les circonstances étaient graves, on alla au-devant de lui.

—Eh bien, père Chupin ! lui cria-t-on dès qu'il fut à portée de la voix, d'où nous arrivez-vous donc comme cela ?

—De la ville.

La ville, pour les habitants de Sairmeuse et des environs, c'est le chef-lieu de l'arrondissement, Montaignac, une charmante sous-préfecture de huit mille âmes, distance de quatre lieues.

—Et c'est à Montaignac que vous avez acheté le cheval que vous rossiez si bien tout à l'heure...

—Je ne l'ai pas acheté, on me l'a prêté,

L'assertion du maraudeur était si singulière que ses auditeurs ne purent s'empêcher de sourire. Lui ne parut pas s'en apercevoir.

—On me l'a prêté, poursuivit-il, pour apporter plus vite ici une fameuse nouvelle.

La peur reprit tous les paysans.

—L'ennemi est-il à la ville ? demandèrent vivement les plus effrayés.

—Oui, mais pas celui que vous croyez. L'ennemi dont je vous parle est l'ancien seigneur d'ici, le duc de Sairmeuse.

—Ah ! mon Dieu ! on le disait mort.

—On se trompait.

—Vous l'avez vu ?

—Non, mais un autre l'a vu pour moi, et lui a parlé. Et cet autre est M. Laugeron, le maître de l'hôtel de France, de Montaignac. Je passais devant chez lui, ce matin, il m'appelle : "Vieux, me demanda-t-il, veux-tu me rendre un service ?" Naturellement je réponds : "oui." Alors il me met un écu de six livres dans la main en me disant: "Eh bien ! on va te seller un cheval, tu galoperas jusqu'à Sairmeuse, et tu diras à mon ami Lacheneur que le duc de Sairmeuse est arrivé ici cette nuit, en chaise de poste, avec son fils, M. Martial, et deux domestiques."

Au milieu de tous ces paysans qui l'écoutaient, la joue pâle et les dents serrées, le père Chupin gardait la mine contrite d'un messager de malheur.

Mais, à le bien examiner, on eût surpris sur ses lèvres un ironique sourire, et dans ses yeux les pétillements d'une joie méchante.

La véeité est qu'il jubilait. Ce moment le vengeait de toutes ses bassesses et de tous les mépris endurés. Quelle revanche !

Et si les paroles tombaient comme à regret de sa bouche, c'est qu'il cherchait à prolonger son plaisir en faisant durer le supplice de ses auditeurs.

Mais un jeune et robuste gars, à physionomie intelligente, qui l'avait peut-être pénétré, l'interrompit brusquement.

—Que nous importe, s'écria-t-il, la présence du duc de Sairmeuse à Montaignac !...Qu'il reste à l'Hôtel de France tant qu'il s'y trouvera bien, nous n'irons pas l'y chercher.

—Non !...nous n'irons pas l'y quérir, approuvèrent les paysans.

Le vieux maraudeur hocha la tête d'un air d'hypocrite pitié.

—C'est une peine que monsieur le duc ne vous donuera pas, dit-il ; avant deux heures il sera ici.

—Comment le savez-vous ?

—Je le sais par M. Laugeron, qui m'a dit, lorsque j'ai enfourché son bidet : "Surtout, vieux, explique bien à mon ami Lacheneur que le duc a commandé pour onze heures les chevaux de poste qui doivent le conduire à Sairmeuse."

D'un commun mouvement tous les paysans qui avaient une montre la consultèrent.

—Et que vient-il chercher ici? demanda le jeune métayer.

—Pardienne !...il ne me l'a pas dit, répondit le maraudeur ; mais il n'y a pas besoin d'être malin pour le deviner. Il vient visiter ses anciens domaines et les reprendre à ceux qui les ont achetés. A toi, Rousselet, il réclamera les prés de l'Oiselle qui donnent toujours deux coupes; à vous, père Gauchais, les pièces de terre de la Croix-Brulée; à vous, Chanlouineau les vignes de la Borderie...

Chanlouineau, c'était ce beau gars qui deux fois déjà avait interrompu le père Chupin.

—Nous réclamer la Borderiel! ...s'écria-t-il avec une violence inouï, qu'il s'en avise...et nous verrons. C'était un terrain maudit, quand mon père l'a acheté, il n'y poussait que des ajoncs et une chèvre n'y eût pas trouvé sa pâture...Nous l'avons épierré pierre à pierre, nous l'avons usé nos oncles à gratter le gravier, nous l'avons engraissé de notre sueur, et on nous le reprendrait! ...Ah !...on me tirerait avant ma dernière goutte de sang.

—Je ne dis pas, mais...

—Mais quoi ?...Est-ce notre faute à nous, si les nobles se sont sauvés à l'étrenger ? Nous n'avons pas volé leurs biens, n'est-ce pas ? La nation les a mis en vente; nous les avons achetés et payés, nos actes sont en règle, la loi est pour nous.

—C'est vrai. Mais M. de Sairmeuse est le grand ami du roi.....

Personne alors, sur la place de l'Eglise, ne s'occupait de ce jeune soldat dont la voix, l'instant d'avant, faisait vibrer les plus nobles sentiments.

La France envahie, l'ennemi menaçant tout était oublié. Le tout-puissant instinct de la propriété avait parlé.

—M'est avis, reprit Chanlouineau, que nous ferions bien d'aller consulter M. baron d'Escorval.

—Oui, oui !....s'écrièrent les paysans, allons !

Il se mettaient en route, quand un homme du village même, qui lisait quelquefois les gazettes, les arrêta.

*(A continuer)*